

PHILIPS**ZOOM!**

5 conseils à retenir après un éclaircissement dentaire au fauteuil



Suivez un régime alimentaire adapté sans colorants

Pourquoi ? Durant et après le traitement, évitez de consommer des aliments ayant pour conséquence de colorer les dents (café, thé, vin rouge, fruits rouge, épices etc...).



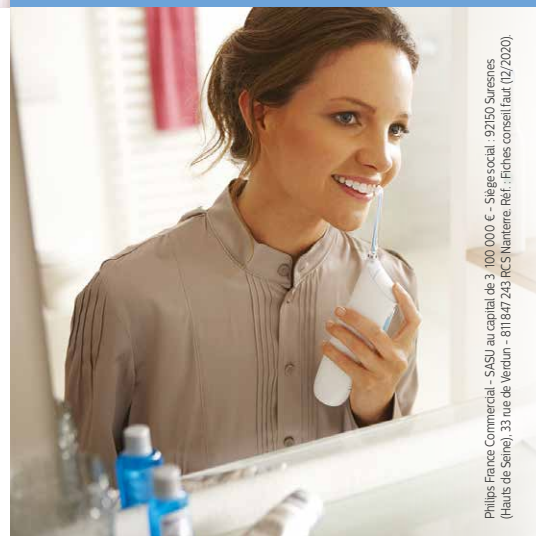
Evitez le tabac

Pourquoi ? Le tabac interagit avec les principes actifs de l'éclaircissement. Il est donc recommandé de ne pas fumer après votre traitement.



Adoptez une bonne hygiène bucco-dentaire

Pourquoi ? En vous brossant les dents avec une brosse à dents électrique comme celles de la gamme Philips Sonicare®, vous conserverez les résultats obtenus par le traitement. Utilisez un microjet dentaire comme l'AirFloss Ultra pour éliminer la plaque entre les dents.

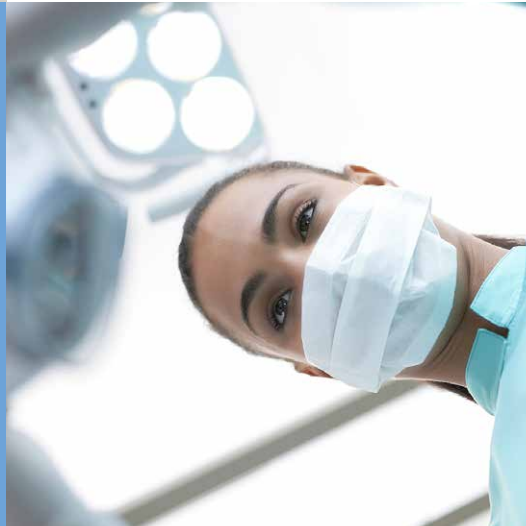


Philips France Commercial - SASU au capital de 3 100 000 € - Siège social : 92150 Suresnes (Hauts de Seine), 33 rue de Verdun - 811 847 243 RCS Nanterre. Réf. - Fiches conseil fait (12/2020).



Conserver les résultats de votre éclaircissement par un traitement ambulatoire

Pourquoi ? Les résultats obtenus avec Philips Zoom! sont durables. Cela étant, un traitement au fauteuil doit être complété par un traitement ambulatoire pour conserver la teinte obtenue sur le long terme.



Consultez régulièrement votre chirurgien-dentiste

Pourquoi ? Philips Zoom apporte des résultats durables. Néanmoins, un rappel périodique tous les 6 mois ou tous les ans peut être nécessaire pour conserver la teinte obtenue sur le long terme. De plus, pour préserver votre santé bucco-dentaire et garder l'apparence optimale de vos dents, consultez votre chirurgien-dentiste régulièrement.

Pour en savoir plus :

www.philips.fr/c-e/pe/eclaircissement-des-dents/zoom-en-cabinet-dentaire

Les produits Zoom NiteWhite et Zoom DayWhite relèvent de la réglementation des produits cosmétiques. Lisez attentivement la notice d'utilisation de ces produits.